

DECRET N° 2013-290 DU 25 JUIN 2013

Chargeant **Monsieur Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des infrastructures Portuaires de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pour compter du **14 Mai 2013**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT.**

- Vu** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
- Vu** le Décret 2013-008 du 05 février 2013 portant Composition du Gouvernement

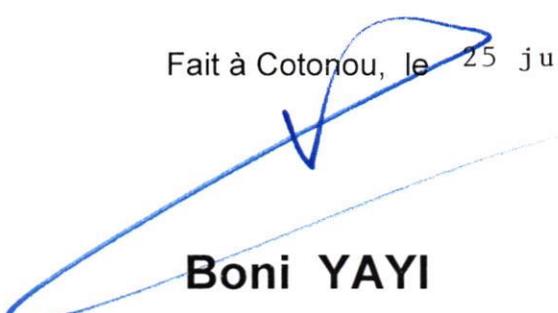
DECRETE

Article 1^{er} : Pour compter du **14 au 31 Mai 2013**, Monsieur **Valentin DJENONTIN-AGOSSOU**, Ministre Délégué auprès du Président de la République Chargé de l'Economie Maritime, des Transports Maritimes et des infrastructures Portuaires de l'intérim de Madame **Dorothée A. KINDE GAZARD**, Ministre de la Santé pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au journal officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

Le Président de la République
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,



Boni YAYI